



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-48711>

Département(s) de publication : 77

Annonce n° 25-48711

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ecole Nationale des Ponts et Chaussées

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 19753501600020

**Ville :** Marne la vallee cedex 2

**Code postal :** 77455

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 77

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Julien Becker

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Etre titulaire d'une licence mention "psychologie" et d'un master mention "psychologie" comprenant un mémoire de recherche et un stage professionnel, inscrit au répertoire ADELI (ou équivalent RPPS), à la Délégation territoriale départementale (DTD) du département du lieu d'exercice afin d'être enregistrés sur un fichier en qualité de psychologue, par spécialité et titulaire d'une attestation mentionnant, entre autre, son numéro d'enregistrement (circulaire DHOS/DREES /2002/143 du 21 mars 2003 relative à l'enregistrement des diplômes de psychologues au niveau départemental).
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations objet du présent marché réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Une présentation des principales prestations similaires effectuées sur les trois derniers exercices attestant

l'expertise et le savoir-faire de l'entreprise dans la réalisation des prestations. Ces références sont vérifiables et comprennent notamment le nom et les coordonnées du donneur d'ordre, l'objet détaillé des prestations effectuées, les montants annuels des prestations.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 02/06/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 6 et 8 avenue Blaise Pascal Cité Descartes Champs sur Marne, F - 77455 Marne la vallee cedex 2,

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Accompagnement psychologique auprès des élèves et des doctorants de l'ENPC

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 85121270

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le présent marché a pour objet un accompagnement psychologique auprès des élèves et des doctorants de l'ENPC.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Seine-et-Marne (77)

**Durée du marché (en mois) :** 48

**Valeur estimée (H.T.) :** 200000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** L'accord-cadre est mono-attributaire et est passé sans montant minimum et avec un montant maximum sur toute la durée de l'accord-cadre de deux cent mille (200 000) euros hors taxes. Les bons de commande pourront être émis jusqu'au dernier jour de validité de l'accord-cadre. Le Marché est un accord-cadre mono-attributaire. Le marché fixe toutes les stipulations contractuelles et s'exécute, pour la partie à bons de commande au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-2 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code précité. L'accord-cadre est conclu à compter de sa notification pour une durée initiale d'un an et peut être reconduit trois fois pour une durée de douze (12) mois. Il est reconductible tacitement sauf dénonciation expresse par le pouvoir adjudicateur. La durée globale du marché, périodes de reconduction comprises, ne peut dépasser 48 mois. Les documents exigés au titre de la candidature sont précisés au sein du règlement de consultation. Chaque candidat doit impérativement détenir un diplôme officiel de psychologue reconnu par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, au titre des professions réglementées, et qu'il soit titulaire d'une licence mention "psychologie" et d'un master mention "psychologie" comprenant un mémoire de recherche et un stage professionnel, inscrit au répertoire ADELI (ou équivalent RPPS), à la Délégation territoriale départementale (DTD) du département du lieu d'exercice afin d'être enregistrés sur un fichier en qualité de psychologue, par spécialité et titulaire d'une attestation mentionnant, entre autre, son numéro d'enregistrement. Chaque candidat peut se présenter seul ou en groupement. Toutefois, un même candidat ne peut pas se présenter en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et en qualité de membre d'un ou de plusieurs groupements d'opérateurs. Aussi, un même candidat ne peut pas faire partie de différents groupements. Dans le cas d'une candidature groupée, les candidats respectent les dispositions des articles R. 2142-19 à R. 2142-27 du code de la commande publique. Le groupement peut être conjoint ou solidaire. En cas de

groupement conjoint, le mandataire est solidaire de chacun des membres du groupement au titre de ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur pour l'exécution des prestations. En cas de groupement conjoint, la répartition des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter est précisée dans les documents remis par le candidat. Si la répartition des prestations ne peut pas être précisée, le candidat attributaire est tenu de modifier la forme du groupement dans le cadre d'une mise au point avant la notification du marché, afin que le groupement revête un caractère solidaire. Le financement est assuré sur le budget propre.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2025**